



Coalition de Résistance pour l'Unité Syndicale Étudiante

CAHIER DE POSITIONS DE LA CRUES

DERNIÈRE MISE À JOUR: Février 2026

# Table des matières

1. [Position internes](#)
2. [Position politiques](#)
3. [Position externes](#)

## Position Internes

Que la CRUES évite les positions réformiste et adopte une approche explicitement combative dans sa mobilisation contre le système actuel et en reconnaissant la valeur de la diversité des tactiques

**(29-30 avril 2023)**

Que la CRUES s'oppose à toute divulgation des trajets des manifestations auxquelles elle participe aux forces de l'ordre.

**(21-22 février 2026)**

Que la CRUES adopte une épécénisation systématique, tant à l'oral qu'à l'écrit.

**(21-22 février 2026)**

Que la CRUES encourage ses membres à manger dans la mesure du possible végétalien et d'un lieu qui ne figure pas sur la liste BDS lors des repas remboursés par la coalition.

**(21-22 février 2026)**

## Position Politiques

*Considérant le manque de service de transport en commun en région hors Montréal/Tioitià:ke, ainsi que la demande urgente des groupes militants municipaux et des personnes habitants dans les différentes régions du soi-disant Québec.*

*Considérant les coupures importantes déjà subies et annoncées au financement des sociétés de transport collectif urbain, régional et interrégional au soi-disant Québec;*

*Considérant l'importance de l'accessibilité du transport collectif urbain, régional et interrégional pour la population étudiante et pour la transition écologique;*

*Considérant la mobilisation sociale sur le sujet, dont la manifestation intersyndicale du personnel des sociétés de transport du 14 novembre 2023*

Que la CRUES soutienne la mobilisation pour des investissements majeurs dans le transport collectif urbain, régional et interrégional et invite la population étudiante à y participer. Que la CRUES se positionne en faveur d'un arrêt complet de tous les nouveaux projets d'exploitation des énergies fossiles et la sortie rapide de celles-ci.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une protection pour tous les espaces verts urbains.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une meilleure accessibilité et fréquence du transport en commun urbain, régional et interrégional.

Que la CRUES se positionne contre le projet du troisième lien et celui de Northvolt, dans le but de financer la gratuité et la fréquence du transport en commun urbain, régional et interrégional accessible tou.s.tes les personnes habitant sur le territoire du soi-disant Québec.

Que la CRUES s'oppose à toute éventuelle coupure gouvernementale dans le transport en commun urbain, régional et interrégional.

**(18-19 novembre 2023)**

*Considérant que depuis le 7 octobre 2023, les tactiques de bombardements ont menées à plus de 7000 morts dans la bande de Gaza;*

*Considérant que ces bombardements mènent au massacre disproportionné de femmes et d'enfants, surtout quand ceux-ci visent des hôpitaux comme dans le cas de la frappe contre l'hôpital al-Ahli de Gaza le 17 octobre tuant plus de 500 personnes;*

*Considérant que 2.2 millions de personnes, la plupart des réfugié.es palestinie.nnes depuis 1948, sont emprisonnées au sein d'un territoire plus petit que la taille de l'île de Montréal dans la prison à ciel-ouvert de la bande de Gaza, la majorité d'entre eux et elles des enfants en dessous de 18 ans, et sont maintenant privés d'eau, de nourriture et d'électricité par le siège de l'armée israélienne qui contrôle tout ce qui entre et sort par mer, air ou terre dans la bande de Gaza;*

*Considérant que ces attaques et tactiques de la part d'Israël depuis le 7 octobre, accompagnées de sa rhétorique revanchiste, raciste et coloniale, font craindre à une tentative de génocide contre le peuple palestinien de Gaza;*

Que la CRUES soutienne le peuple palestinien dans sa résistance à l'agression coloniale et meurtrière de la part de l'État israélien, son armée, et ses mécènes internationaux comme le Canada, les États-Unis, l'Angleterre et la France.

Que la CRUES donne son soutien moral aux organisations et groupes locaux supportant le peuple palestinien et dénonçant le massacre en cours, tant au niveau universitaire, qu'à l'échelle de Montréal, du soi-disant Québec ou du soi-disant Canada.

Que la CRUES adopte un mandat pro-BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) à l'égard de l'État Israéliens et de sa campagne meurtrière de répression et d'occupation de la Palestine.

**(18-19 novembre 2023)**

*Considérant les récentes annonces par la CAQ d'une augmentation des frais de scolarité pour les étudiant.e.s hors province et provenant de l'international;*

Que la CRUES se positionne contre l'augmentation de frais de scolarité annoncée par la CAQ et pour la gratuité scolaire;

Que la CRUES dénonce quelconque hausse de frais de scolarité comme une attaque à une éducation publique, gratuite et sans discrimination, la protection de celle-ci étant un de ses principes fondateurs.

*Considérant les récentes annonces de la CAQ concernant une augmentation des frais de scolarité pour les étudiants de l'extérieur de la province et les étudiants étrangers;*

Que la CRUES prenne position contre l'augmentation des frais de scolarité annoncée par la CAQ et en faveur de la gratuité scolaire;

Que la CRUES dénonce toute augmentation des frais de scolarité comme une attaque contre l'éducation publique gratuite et non discriminatoire, dont la protection est l'un de ses principes fondateurs.

**(18-19 novembre 2023)**

Que la CRUES collabore avec les groupes queer/trans pour étendre leurs messages aux populations étudiantes du soi-disant 'québec', notamment par l'intermédiaire des médias sociaux et – dans l'éventualité que celui-ci soit fonctionnel – de son journal;

*Considérant le principe 11 pour l'abolition du cishétéropatriarcat et la discrimination basée sur l'identité et/ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle et la diversité sexuelle ou la diversité corporelle;*

*Considérant le dépôt récent du rapport du soi-disant 'comité des sages', dont les résultats seront fort probablement de la promotion de rhétorique arriérée transphobe;*

*Considérant que ce comité est composé de plusieurs personnes avec des liens directs à des groupes et personnalités transphobes tels que PDF Québec et la défunte Diane Guilbault, ainsi que des mouvances de droite comme le mouvement pour la 'laïcité';*

*Considérant les mouvances transphobes au soi-disant 'québec' et la collaboration de plus en plus fréquentes des partis politiques influents de la province avec ces mouvances, notamment dans le cas du Parti Québécois, du Bloc Québécois et – bien évidemment – la CAQ, qui crée le comité;*

*Considérant le danger de la promotion de cette rhétorique essentialiste transphobe par ce comité dans le contexte de ces collaborations accrues entre les acteurs transphobes et la sphère politique;*

Qu'il soit résolu :

Qu'advenant l'éventualité forte probable que ce rapport ait des conclusions qui vont encourager le gouvernement à réprimer les droits humains des personnes trans, la CRUES publie avec immédiateté une dénonciation de cette attaque;

Que la CRUES dénonce l'idée d'une 'question' trans, selon laquelle la légitimité et les droits humains des personnes trans serait un enjeu duquel débattre;

Que la CRUES dénonce l'existence même de ce comité en tant qu'avant front de cette remise en question de la transidentité;

Que la CRUES se positionne en faveur de l'accès universel sans aucune réserve aux soins d'affirmations du genre, notamment les soins d'hormonothérapie;

Que la CRUES se méfie de et ne collabore point avec quelconque groupe aux perspectives transphobes, y compris bien sur les perspectives soi-disantes 'féministes' qui excluent les personnes trans et/ou non-binaires, dites TERF;

Que la CRUES collabore avec les groupes queer/trans pour étendre leurs messages aux populations étudiantes du soi-disant 'québec', notamment par l'intermédiaire des médias sociaux et – dans l'éventualité que celui-ci soit fonctionnel – de son journal;

**(5-6 avril 2025)**

*Considérant la répression et la surveillance accrue et continue des étudiant.es et autres personnes à l'Université Concordia dans le contexte d'un mouvement étudiant actif et puissant et d'actions pour la solidarité avec la Palestine et les peuples colonisés à travers le monde;*

*Considérant que l'administration de Concordia a choisi de soumettre les militant.es étudiant.es à des tribunaux internes, suivant des règles pouvant être changées sur un coup de tête par l'administration et qui peut imposer des pénalités incluant d'obliger des étudiant.es à travailler gratuitement pour l'université – ce qui représente une forme de servitude forcée – et/ou la suspension de leurs études, coercé.es par la menace d'expulsion et d'interruption de leurs carrières académiques;*

*Considérant que les étudiant.es de Concordia ont ravivé le mouvement Concordians Against Tribunals (CATS) – qui date de 2015 – pour combattre cette répression accrue du militantisme étudiant et de la liberté académique;*

*Considérant que ce mouvement a accru plusieurs de dépenses légales dans sa mission de défendre les étudiant.es de Concordia faisant face à des pénalités pour leur militantisme;*

*Considérant le rôle de la CRUES en tant que syndicat luttant pour les intérêts étudiants avec une approche syndicaliste de combat, qui a des des mandats en soutien au mouvement pour la solidarité avec la Palestine et contre la répression des étudiant.es à Concordia (voir le positionnement de la CRUES sur le mouvement Cops off Campus);*

*Considérant que la CRUES s'est dotée de la mission de soutenir les étudiant.es faisant face à des pénalités légales ou académiques par le biais de plusieurs moyens incluant mais n'étant pas limité à son Comité Légal;*

Il est résolu que :

Que la CRUES exprime son soutien au mouvement CATS;

Que la CRUES réaffirme sa dénonciation des mesures répressives de discipline, de punition et de surveillance, ainsi que son utilisation de la police et les firmes de sécurité privée telles que Perceptage International et Moshav Security Consultants – les deux ayant des liens aux Forces Armées soi-disantes 'canadiennes' et les soi-disantes 'IDF';

**(5-6 avril 2025)**

*Considérant la nature discriminatoire de la loi 94 visant à renforcer la laïcité dans les réseaux de l'éducation;*

*Considérant l'effet néfaste que cela a sur les stagiaires en éducation au soi-disant Québec ;*

*Considérant que plusieurs étudiant-es, au soi-disant Québec n'ont plus accès à leur stage et que ceux-ci ne pourront pas terminer leur baccalauréat ou maîtrise qualifiante à cause de cette loi ;*

*Considérant que l'ensemble des facultés en éducation n'ont pas communiqué de solutions claires et réalistes face à cet enjeu;*

*Considérant que plusieurs étudiant-es, au soi-disant Québec restent encore dans le flou et que ceci constitue un facteur de stress aggravant ;*

Que la CRUES exige le retrait du "Projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives";

Que la CRUES dénonce la nature discriminatoire de la Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives;

Que la CRUES soutienne l'organisation de la défense des étudiant-es de ses associations membres au soi-disant Québec;

Que la CRUES endosse les manifestations contre la loi 94 qui concordent avec ses positionnements, statuts et mandats.

**(21-22 février 2026)**

### ***Soutien de campement pro-palestine***

*Considérant que depuis le 17 avril 2024, avec l'installation du campement sur le campus de PColumbia University dans la ville de New York contre le génocide des palestiniens et palestiniennes de Gaza par l'État d'apartheid israélien et ses forces d'occupation, le mouvement étudiant international est un morceau crucial de la lutte pour la libération du peuple de Palestine à travers l'édification de campements sur les terrains d'universités à travers le monde*

*Considérant la construction d'un tel campement sur le campus de l'université McGill à Montréal le 27 avril par la communauté étudiante montréalaise et ses allié.e.s*

*Considérant le positionnement politique adopté par la CRUES durant son congrès des 18 et 19 novembre 2023 à Rimouski en faveur d'un support à la lutte de la libération du peuple palestinien et de l'arrêt immédiat du génocide envers celui-ci par l'état israélien*

*Considérant le principe no. 9 des Statuts et Règlements de la CRUES stipulant que celle-ci se positionne “ pour une solidarité avec les peuples et nations autochtones du Nord et du Sud, ainsi qu'avec les communautés marginalisées et les communautés racisées, contre toutes formes de colonialisme et d'impérialisme;”*

Que la CRUES se positionne politiquement et ouvertement en faveur de cesdits campements sur des campus universitaires à travers le monde qui visent la libération de la Palestine

Que la CRUES offre son support moral, matériel, logistique et financier aux campements érigés sur les campus du soi-disant Québec

**(4-5 mai 2024)**

*Considérant que les logiciels non libres enlèvent toutes libertés de copier, de modifier et de redistribuer un programme par le contrôle et la privation de codes sources affectant ainsi l'autonomie des utilisateurs;*

*Considérant que l'achat de licences de logiciels propriétaires par toutes institutions d'éducation gaspille des fonds qui pourraient servir à améliorer la qualité de l'enseignement;*

*Considérant que cet argent se retrouve directement dans les poches de grandes entreprises comme Microsoft ou Google, qui travaillent à établir des monopoles dans leur domaine et à miner la qualité et la compatibilité des logiciels libres;*

*Considérant que cette utilisation imposée encourage une dépendance envers ces entreprises et contribue à affaiblir le développement des logiciels libres, et conséquemment leur qualité;*

*Considérant que l'utilisation massive de ces logiciels par les étudiant.es ainsi que pour des formations spécifiques oblige souvent certains ou certaines à acheter ces logiciels ou à les pirater, encourageant ainsi leur prolifération;*

*Considérant que ces logiciels limitent l'accessibilité aux savoirs et aux connaissances affectant ainsi l'émancipation intellectuelle des utilisateurs;*

Que de la CRUES s'oppose à tout achat de licences de logiciels par les institutions d'éducation et à toutes obligations d'achat de ces logiciels aux étudiant.es;

Que la CRUES supporte toutes pressions concrètes pour que des alternatives libres soit implantées de manière absolue dans ces institutions;

Que tous documents partagés par la CRUES soient rédigés et conçus à partir de logiciels libres de droit dans la mesure où il existe une alternative crédible et fonctionnelle fournie par le monde du logiciel libre;

Que la CRUES se positionne, de manière générale, en faveur du développement du logiciel libre dans une perspective de démocratisation de l'informatique, ainsi qu'en défaveur de toute forme de développement du logiciel propriétaire.

(4-5 mai 2024)

*Considérant les multiples coupures budgétaires dans l'éducation publique de la dernière année annoncées par le gouvernement Legault, notamment :*

- *La fermeture de 40 % des cours de francisation donnés au Québec dans la dernière année ([Radio-Canada, 8 novembre 2024](#)) ;*
- *200 \$ millions de compressions dans les budgets des centres de services scolaires de la province causant, entre autres, la suppression d'aide alimentaire aux élèves et de sorties culturelles ([Le Journal de Québec, 17 janvier 2025](#)) ;*
- *400 \$ millions de coupures dans l'entretien des bâtiments des écoles primaires, secondaires et des cégeps ([Le Devoir, 10 juillet 2024](#)) ;*
- *Le retrait du programme d'aide à l'emploi pour les étudiant-es de l'étranger sans diplômes ([Radio-Canada, 29 janvier 2025](#)) ;*
- *Le retrait du programme de Bourses Perspective Québec, une allocation financière de 1500 \$ à 2500 \$ par session d'études réputées à temps plein pour la durée de la formation des personnes étudiantes dans des programmes d'études postsecondaires jugés comme « cruciaux » pour lutter contre la « pénurie de main-d'œuvre » ([La Presse, 6 février 2025](#)) ;*

*Considérant que, malgré leurs multiples failles, les programmes d'aide à l'emploi aux étudiant-es de l'étranger et les Bourses Perspectives donnaient tout de même accès à des montants d'argent primordiaux aux personnes étudiantes, leur permettant de lutter contre la précarité ;*

*Considérant que ces mesures de « resserrement de la ceinture budgétaire » ne peuvent être que considérées comme des attaques austéritaires contre le système d'éducation publique et la population étudiante.*

Que la CRUES dénonce publiquement les multiples coupures budgétaires dans l'éducation publique, dont :

- La fermeture de 40 % des cours de francisation donnés au Québec dans la dernière année ([Radio-Canada, 8 novembre 2024](#)) ;
- 200 \$ millions de compressions dans les budgets des centres de services scolaires de la province causant, entre autres, la suppression d'aide alimentaire aux élèves et de sorties culturelles ([Le Journal de Québec, 17 janvier 2025](#)) ;

- 400 \$ millions de coupures dans l'entretien des bâtiments des écoles primaires, secondaires et des cégeps (Le Devoir, 10 juillet 2024) ;
- Le retrait du programme d'aide à l'emploi pour les étudiant-es de l'étranger sans diplômes (Radio-Canada, 29 janvier 2025) ;
- Le retrait du programme de Bourses Perspective Québec, une allocation financière de 1500 \$ à 2500 \$ par session d'études réputées à temps plein pour la durée de la formation des personnes étudiantes dans des programmes d'études postsecondaires jugés comme « cruciaux » pour lutter contre la « pénurie de main-d'œuvre » (La Presse, 6 février 2025) ;

Que le CRUES réitère ses demandes inscrites dans ces mandats et principes afin de contrer ce vent austéritaire, plus spécifiquement :

- pour une éducation publique, gratuite, de qualité, accessible, non discriminatoire, adaptée aux besoins et aux capacités de chaque personne étudiante et libre de toute ingérence de l'entreprise privée (principe 1 de la charte) ;
- pour un régime d'aide financière universel permettant d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer des conditions de vie décentes (principe 2 de la charte) ;
- pour la reconnaissance du travail étudiant et la salarisation de tous les stages (principe 3 de la charte) ;

Que la CRUES supporte financièrement la construction d'un argumentaire à travers un travail de recherche académique avec le budget du CRAC (Comité de recherche académique de la CRUES), afin de mieux comprendre l'étendue de la situation d'austérité actuelle et pouvoir mieux la combattre ;

Que la CRUES fasse un appel à ses membres, ainsi qu'à ses allié-es syndicaux et communautaires, afin qu'ils adoptent des positions similaires qui dénoncent les attaques austéritaires récentes du gouvernement Legault contre l'éducation publique.

**(8-9 février 2025)**

Que la CRUES reconnaisse que le cessez-le-feu ayant pris effet le 19 janvier 2025 à 9h15 heure locale à Gaza comme n'est pas respecté de la part de l'entité sioniste;

Que la CRUES exige l'arrêt de la violence de la part de l'entité sioniste en Cisjordanie;

Que la CRUES dénonce la complicité des médias journalistiques dans leur silence face aux derniers développements;

Que la CRUES dénonce l'interférence des soi-disant États Unis dans les affaires palestiniennes;

Que la CRUES pousse le mouvement étudiant propalestinien jusqu'à la libération complète de la Palestine, de la rivière à la mer.

**(8-9 février 2025)**

## Position Externes

*Considérant la montée de haine envers la communauté 2SLGBTQIA+ et plus particulièrement les personnes trans;*

*Considérant les événements récents dans un club 2SLGBTQIA+ impliquant de l'intimidation extérieure auprès d'étudiant.e.s;*

*Considérant les manifestations récentes faisant promotion de l'obstruction à l'apprentissage et à la liberté des jeunes quant à leur identité de genre;*

*Considérant que les personnes de ces communautés se font retirer leurs droits dans certains pays proches du nôtre;*

Que la CRUES soutienne les luttes et les mouvements Queer.

**(18-19 novembre 2023)**

*Considérant que la qualité des services de santé et des services sociaux, des cégeps, des garderies et autres institutions impacte directement tous les étudiant.es;*

*Considérant les conditions de travail intenses, le mauvais état mental des travailleurs et travailleuses et des augmentations de salaire insuffisantes qui ne tiennent pas compte de l'inflation;*

*Considérant la diminution de la qualité des services offerts dans nos établissements d'enseignement;*

*Considérant les intérêts communs partagés entre étudiant.es et travailleur.ses, les unissant davantage en tant qu'allié.es;*

*Considérant l'importance des ralentissements du travail et des grèves comme moyen efficace de lutter économiquement pour la justice, l'accessibilité et la qualité de l'éducation au niveau postsecondaire;*

Que la CRUES adopte un mandat de soutien au Front commun, à la FIQ et la FAE.

**(18-19 novembre 2023)**

*Considérant l'historique des relations entre les regroupements d'associations combattives et les fédérations étudiantes;*

*Considérant l'article 2 de ses statuts et règlements, "la CRUES est une organisation syndicale combattive";*

Que la CRUES ne participe en aucun cas aux instances officielles des fédérations étudiantes (notamment l'UEQ et la FECQ).

Que les contacts de l'équipe de la CRUES avec les fédérations s'effectuent d'une façon qui assure sa redevabilité envers les associations membres de la CRUES.

Que les associations membres soient informées de tout contact de l'équipe de la CRUES avec les fédérations dans un esprit de transparence, que les contacts avec les fédérations étudiantes soient maintenus au minimum.

Que ces contacts soient fait de façon cordiale.

Que la CRUES privilégie son propre matériel d'information plutôt que celui des fédérations étudiantes lorsque celles-ci mènent une campagne sur un même enjeu que la CRUES.

**(18-19 novembre 2023)**

*CONSIDÉRANT l'historique de trahison des fédérations étudiantes à l'égard des factions plus revendicatrices et combattives du mouvement étudiant ;*

*CONSIDÉRANT que ces trahisons ont trop souvent pris la forme de récupération des campagnes communes et de signatures d'entente avec le gouvernement qui ont exclu ces dites factions ;*

*CONSIDÉRANT les pratiques concertationnistes, corporatistes et lobbyistes des fédérations étudiantes telles que la FECQ et l'UEQ;*

*CONSIDÉRANT que les pratiques organisationnelles des fédérations vont à l'encontre des principes de démocratie directe de la CRUES, puisqu'elles se basent sur logiques de représentation du haut vers le bas, et non du bas vers le haut ;*

QUE la CRUES soit méfiante à l'égard de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de l'Union étudiante du Québec (UEQ), ainsi que toutes leurs prochaines appellations.

**(4-5 mai 2024)**

*Considérant que la Tendence Marxiste Internationale (TMI) , dont le Parti Communiste Révolutionnaire est le chapitre canadien, a donné lieu à des scandales tels que des agressions sexuelles en groupe, des cover-up d'agressions et d'abus;*

*Considérant que cette organisation continue de mettre le blâme sur les victimes de comportements, dynamiques et événements déplacés plutôt que de travailler à remédier leur culture interne problématique;*

*Considérant les nombreuses allégations de misogynie et transphobie établies à leur égard;*

*Considérant que, lorsque confrontée à celles-ci, l'organisation n'a fait que réprouber quelques acteurs problématiques et remettre en doute les vécus et ressentis entre autres d'une personne trans anciennement membre;*

*Considérant la réponse odieuse publiée par la TMI qui condamne la prise de parole des survivant-e-s comme une attaque politique;*

*Considérant que cette organisation se méfie de l'intersectionnalité en raison de sa supposée similarité avec les idéologies de droite;*

*Considérant qu'ils ont tendance à s'appropriier les luttes afin d'obtenir de l'attention médiatique;*

*Considérant que sa vision de la lutte pour la Palestine implique une libération du peuple palestinien par la classe ouvrière israélienne, et ne croit donc pas au mouvement BDS (Boycott, Divest and Sanction), et qu'elle profite monétairement de la vente de leur matériel associés à cette cause;*

*Considérant que de telles actions et positions contreviennent aux mandats de soutiens à la Palestine de la CRUES;*

QUE la CRUES se méfie ultérieurement et indéfiniment du Parti Communiste Révolutionnaire, aussi connu comme Révolution Communiste, (Fightback- La Riposte Socialiste), et officiellement comme la section canadienne de la Tendence Marxiste Internationale;

QUE la CRUES soit interdite de collaborer, s'associer et fournir des services au PCR, ainsi que toutes ses prochaines appellations.

(4-5 mai 2024)

Que la CRUES soutienne toute initiative étudiante et communautaires de la campagne « Cops off Campus », ainsi que tout mouvement d'abolition de la police et du système pénal au soi-disant Canada;

Que la CRUES dénonce l'expulsion de leurs institutions scolaires et la persécution des étudiant.e.s qui ont participé aux manifestations ou aux campements pour la palestine et exige qu'il soit permis à ces étudiant.e.s de poursuivre leurs études;

Que la CRUES recommande à ses associations membres de se méfier des services de sécurité sur les campus collégiaux et universitaires, ainsi qu'à dénoncer la dérive sécuritaire de la

surveillance sur les campus (caméras, agents de sécurité, système de reconnaissance faciale par intelligence artificielle);

Que la CRUES encourage ses associations membres à s'informer sur les allocations budgétaires données aux services de sécurité de leur milieu académique afin de lutter pour leur désinvestissement;

Que la CRUES encourage ses associations membres à s'informer sur les habitudes et tactiques de répression des agent.e.s de leur milieu afin de rendre accessible cette information à leur population étudiante ;

Que la CRUES reconnaisse que toute lutte contre l'oppression policière doit se faire de pair avec les luttes pour la décolonisation et la souveraineté autochtone, ainsi que toute luttes antiracistes et anti-oppressives;

Que le comité légal de la CRUES offre un soutien financier et logistique dans les processus judiciaires selon ses mandats.

Que la CRUES offre de la visibilité aux luttes susmentionnées en partageant les appels pertinents sur ses réseaux sociaux.

Que la CRUES invite ses associations membres à réfléchir à des alternatives à la police et au système pénal en recommandant des ressources éducatives à ses membres;

Que la CRUES encourage ses associations membres à lutter à ce que les fonds pour la sécurité de leur institution respective soient réinvestis dans des programmes communautaires alternatifs aux services de sécurité;

Que la CRUES invite ses associations membres à adopter une position semblable.

**(8-9 février 2025)**

*Considérant les positionnements politiques et principes de solidarité syndicale de la CRUES;*

*Considérant les mandats Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) de la CRUES;*

*Considérant la collaboration d'Amazon dans la campagne génocidaire de l'État israélien contre le peuple palestinien;*

*Considérant que la multinationale américaine Amazon, possédée par le second homme le plus riche du monde, a préféré jeter à la rue 3500 travailleur-euses durant une grave crise inflationniste et du logement plutôt que reconnaître un syndicat faisant preuve de bonne foi durant les négociations;*

*Considérant qu'avant même la fermeture des entrepôts du Québec, Amazon payait à ses employé-es un salaire de misère, étaient l'une des compagnies affichant le plus d'accidents du travail dans la province, et menait des campagnes anti-syndicales illégales dans ses entrepôts;*

*Considérant qu'Amazon a tenté de renverser le code du travail québécois pour enlever aux travailleur-euses québécois-es les droits qu'iels ont acquis par la lutte;*

*Considérant qu'Amazon exploite le statut précaire des travailleur-euses migrant-es avec un système de contrats d'emplois renouvelés à la pièce, de façon arbitraire et sans préavis.*

Que la CRUES applique la campagne "Ici, on boycotte Amazon";

Que la CRUES cesse complètement d'utiliser Amazon, AWS, et tous les services liés ou appartenant à la multinationale;

Que la CRUES encourage ses associations membres à mettre de la pression sur leurs administrations respectives afin qu'elles cessent complètement d'utiliser Amazon, AWS, et tous les services liés ou appartenant à la multinationale;

Que la CRUES encourage ces associations membres à cesser complètement d'utiliser ces mêmes services;

Que la CRUES encourage ses associations membres à participer aux actions de mobilisation initiées par "Ici, on boycotte Amazon".

**(8-9 février 2025)**

*Considérant que l'équipe exécutive majoritairement BIPOC du CSU a fait l'objet de tentatives répétées de répression politique à caractère raciste de la part de l'administration de Concordia;*

*Considérant que la CSU a reçu une lettre inquiétante de l'administration, qui utilise un langage raciste et stigmatisant, tel que le mot « terroriste »;*

*Considérant que la lettre reçue par le CSU de la part de l'administration contenait une rhétorique capacitiste et anti-masquage, dans le cadre d'une campagne visant à criminaliser la pratique du masquage dans le cadre d'une pandémie en cours;*

*Considérant que les capacités de réservation d'espace du CSU ont été révoquées dans cette lettre, ce qui a mis en péril le lieu du congrès des 8 et 9 février deux jours seulement avant qu'il ne se tienne;*

*Source de la lettre : [https://www.instagram.com/p/DFvqbqQRzkg/?hl=en&img\\_index=2](https://www.instagram.com/p/DFvqbqQRzkg/?hl=en&img_index=2)*

*Considérant que le SSMU a été la cible d'attaques légales et d'injonctions de la part d'acteurs pro-sionistes politiquement motivés après que ses membres aient voté en nombre*

*record pour des initiatives politiques condamnant le génocide en Palestine et les actions répressives de l'administration de McGill ;*

*Considérant que l'administration de McGill a utilisé son protocole d'accord (MoA) avec le SSMU pour forcer le SSMU à se dissocier des organisations pro-palestiniennes et à refuser d'adopter des politiques et des positions politiques pro-palestiniennes soutenues par la population,*

Que la CRUES soit solidaire de la Société des étudiants de l'Université McGill et de l'Union étudiante de Concordia qui subissent la répression politique et la violence institutionnelle de leurs administrations respectives pour s'être opposées au génocide et à la répression injustifiée;

Que la CRUES condamne le racisme anti-palestinien dont les membres BIPOC de l'exécutif ont été victimes de la part de l'administration de l'Université Concordia;

Que la CRUES condamne l'attaque contre l'espace public mise de l'avant par l'administration à la suite de l'assemblée générale extraordinaire historique de la CSU qui a voté massivement en faveur du BDS (boycott, désinvestissement, sanction);

Que la CRUES encourage ses associations à adopter des positions similaires.

**(8-9 février 2025)**

*Considérant que Nouvelle-Alliance est une organisation d'extrême droite identitaire et séparatiste;*

*Considérant que les membres de Nouvelle-Alliance se proclament elleux même les "héritiers de la Nouvelle-France";*

*Considérant que Nouvelle-Alliance assument plainement leur volonté de séparer les "vrais" citoyen.ne.s des "autres" dans une démarche purement ethno-nationaliste;*

*Considérant que Nouvelle-Alliance assume complètement vouloir porter ce projet de séparatisme ethno-nationaliste par les armes et la violence;*

*Considérant que le réel peuple souverain du soi-disant québec sont les Premières Nations et non les descendant.e.s des Européen.e.s;*

*Considérant que Nouvelle-Alliance, par son projet séparatiste dit "souverainiste" pousse en réalité des lignes politiques racistes, identitaires et islamophobes.*

Que la CRUES se positionne ouvertement contre les mouvements ethno-nationalistes d'extrême droite comme Nouvelle-Alliance ;

Que la CRUES dénonce les actions de Nouvelle-Alliance comme tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES refuse de collaborer de près ou de loin avec Nouvelle-Alliance ou tout groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES se méfie de tout événement ou organisation qui collabore avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES encourage ses membres à participer aux contre-manifestations qui s'organiseront au soi-disant Québec contre Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite;

Que la CRUES ne soit retenue par aucune règle de cordialité, de bienséance ou de respect avec Nouvelle-Alliance ou tout autre groupe ethno-nationaliste d'extrême droite.

**(21-22 février 2026)**

*Considérant qu'en avril 2025, la ministre des Ressources naturelles et des forêts, Maité Blanchette Vézina dépose le projet de loi 97, un projet de loi séparant la forêt en 3 secteurs;*

- *Les « zones d'aménagement forestier prioritaires », qui serait entièrement réservées aux entreprises forestières impliquant une coupe insoucieuse et massive;*
- *Les « zones multi-usages », qui seraient dédiées à diverses activités industrielles dont la coupe forestière;*
- *Les « zones de conservation », où les coupes forestières ne seraient, à priori, pas permises;*

*Considérant que si le projet de loi 97 passe, rien n'empêcherait le gouvernement d'utiliser la zone de conservation une fois que les deux premières seraient vidées de leurs ressources;*

*Considérant qu'une seule machinerie de coupe peut couper 4000 arbres par jour;*

*Considérant que cette loi, consacrant 2/3 de la forêt aux industries avec une protection minimisée de la forêt et de la faune, causeraient des conséquences environnementales dévastatrices;*

*Considérant que cette coupe forestière, crée directement une hausse du risque de feux de forêt sur le territoire;*

*Considérant que ce projet de loi mettra fin à diverses espèces animales comme le caribou forestier;*

*Considérant que ce projet de loi ne considère en aucun cas la souveraineté autochtone, les répercussions sur leur culture et le principe présent dans plusieurs communautés d'assurer la pérennité pour les sept générations qui suivent;*

*Considérant que le gouvernement vient une nouvelle fois exploiter un territoire qui ne lui a jamais été cédé;*

*Considérant que ce nouveau régime forestier viendrait une fois de plus bafoués les droits fondamentaux des premières nations;*

*Considérant que depuis le 20 mai dernier, des barricades des gardien·ne·s du territoire ont été érigées à trois endroits différents afin de lutter contre la surexploitation du territoire et à défendre leurs droits ancestraux sur le territoire;*

*Considérant les principes 5, 7, 8, 9 et 10 de la CRUES;*

*Que la CRUES se positionne contre le projet de loi 97 et toutes ses moutures :*

*Que la CRUES se positionne en solidarité avec les gardien·ne·s du territoire, avec les barricades des premières nations et avec toutes les luttes autochtones pour la défense du territoire :*

*Que la CRUES s'engage à diffuser la lutte contre le PL97 et à encourager le support financier par les autres associations étudiantes et organisations du soi-disant Québec.*

*Que la CRUES s'oppose à toute autre mouture du PL97 et tout autre projet de loi qui vise l'exploitation forestière et la dessession des territoires ancestraux autochtones.*

*Que la CRUES encourage ses membres à rejoindre les blocages forestiers tels que le km 134 et à se regrouper sur leur campus.*

**(25-26 octobre 2025)**

*Considérant que les récents meurtres de Renee Nicole Good, Alex Pretti et Keith Porter par des agents de l'ICE ont suscité l'indignation dans le monde entier;*

*Considérant qu'au moins six autres personnes sont décédées en détention depuis le début de l'année ; Geraldo Lunas Campos, mort par asphyxie le 3 janvier au centre de détention Camp East Montana au Texas, les médecins légistes ayant conclu à un homicide. Victor Manuel Diaz, qui a été kidnappé à Minneapolis le 6 janvier, est décédé le 9 janvier au Camp East Montana, la cause du décès étant toujours inconnue, l'ICE ayant refusé de permettre à des médecins légistes indépendants de pratiquer une autopsie. Parady La, décédé le 9 janvier à Philadelphie après avoir souffert d'une lésion cérébrale, d'un arrêt cardiaque, d'un choc et d'une défaillance multiviscérale dus à une négligence médicale pendant sa détention par l'ICE. Luis Beltran Yanez-Cruz, décédé des suites de problèmes cardiaques après avoir été victime de négligence médicale pendant sa détention par l'ICE dans un centre de détention californien. Heber Sanchez Dominguez, retrouvé pendu au centre de détention Robert A. Deyton en Géorgie le 14 janvier. Luis Gustavo Nunez Caceres, décédé le 5 janvier des suites de « problèmes cardiaques chroniques » dans un hôpital après avoir été détenu au centre de traitement Joe Corley au Texas;*

Il est résolu que la CRUES se positionne contre les politiques locales et fédérales, notamment les projets de loi C-2 et C-12, qui visent à précariser et à persécuter davantage les populations immigrées, et ouvrent la voie à des violences telles que celles qui se produisent aux « États-Unis » au nom de « l'application des lois sur l'immigration » et de la « sécurité des frontières » au « Canada »;

QUE la CRUES encourage les actions de solidarité avec la résistance contre l'occupation et la violence de l'ICE;

QUE la CRUES encourage également activement les actions visant à promouvoir les droits et la dignité des immigrants au « Canada »;

QUE la CRUES soutient et collabore avec les groupes et organisations de défense des migrants, y compris, mais sans s'y limiter, Solidarity Across Borders. QUE la CRUES s'oppose à tout organisme et entreprise profitant de la répression autoritaire contre la population immigrante, notamment mais sans s'y limiter, GARDA WORLD.

(21-22 février 2026)